



Communauté de Communes  
BASTIDES DE LOMAGNE

# RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

*Secteur Saint Clair / Mauvezin*

*Exercice 2024*

- ◆ ZA route d'Auch - 32120 Mauvezin
- ◆ Tél : 05 62 06 84 67 - Email : [contact@ccb132.fr](mailto:contact@ccb132.fr)
- ◆ Page Facebook : Communauté de Communes Bastides de Lomagne

# Table des matières

1.	Caractérisation technique du service .....	3
1.1.	Présentation du territoire desservi .....	3
1.2.	Mode de gestion du service .....	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0) .....	4
1.4.	Nombre d'abonnés .....	4
1.5.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0).....	4
1.6.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	5
1.7.	Volumes facturés.....	5
1.8.	Ouvrages d'épuration des eaux usées .....	5
1.9.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0) .....	16
2	Tarification de l'assainissement et recettes du service.....	17
2.7	Modalités de tarification.....	17
2.8	Facture d'assainissement type (D204.0) .....	18
3	Indicateurs de performance .....	19
3.7	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1).....	19
3.8	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B).....	19
3.9	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)	21
4	Tableau récapitulatif des indicateurs .....	24

# 1. Caractérisation technique du service

## 1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau  communal  
 intercommunal

- Nom de la collectivité : Communauté de Communes Bastides de Lomagne
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Et à la demande des propriétaires :		
Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Avensac, Avezan, Bivès, Estramiac, Gaudonville, L' Isle-Bouzon, Labrihe, Mauroux, Mauvezin, Monfort, Pessoulens, Saint-Clar, Sainte-Gemme, Sarrant, Solomiac, Tournecoupe
- Existence d'une CCSPL  Oui  Non

## 1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en  régie  
 régie par régie

### 1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert **4233** habitants au 31/12/2024.

Indice calculé à partir des données INSEE sur la population et le nombre de raccordement pour les communes de la CCBL

### 1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 2129 abonnés au 31/12/2024.

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2024	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2024	Nombre total d'abonnés au 31/12/2024
Total	1	2095	2096

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 2096.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 67.61 abonnés/km au 31/12/2024.

### 1.5. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de **1** au 31/12/2024.

## 1.6. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 1,5 km de réseau unitaire hors branchements,
  - 29,5 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,
- soit un linéaire de collecte total de 31 km. (31 km au 31/12/2024)

## 1.7 Volumes facturés

	Volumes facturés durant l'exercice 2023 en m3	Volumes facturés durant l'exercice 2024 en m3
Total des volumes facturés aux abonnés	170272	175 321

## 1.8 Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 18 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

**STEU N°1 : Station d'épuration de PESSOULENS**  
Code Sandre de la station : 0532313V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés		
Date de mise en service	01/10/2006		
Commune d'implantation	PESSOULENS (32313)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	60		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	9		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 01/10/2006 ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau Le Portet puis La Baysole	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

**STEU N°2 : Station d'épuration de GAUDONVILLE**  
Code Sandre de la station : 0532139V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Lit bactérien		
Date de mise en service	01/03/1986		
Commune d'implantation	GAUDONVILLE (32139)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	80		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	16		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 01/03/1986 ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé puis ruisseau de Tujas et de Lavassere	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

**STEU N°3** : Station d'épuration de SAINT-CLAR - Base de loisirs  
Code Sandre de la station : 0532370V003

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés		
Date de mise en service	30/06/2013		
Commune d'implantation	SAINT-CLAR (32370)		
Lieu-dit	Es Calaves		
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	100		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	15		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du		
	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du	30/06/2013	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau longeant la voie communale n°6 puis l'Arrats	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

**STEU N°4** : Station d'épuration de L'ISLE-BOUZON  
Code Sandre de la station : 0532158V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Lit bactérien		
Date de mise en service	01/01/1992		
Commune d'implantation	L'ISLE-BOUZON (32158)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	80		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	13		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du		
	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du	01/01/1992	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé (50m) puis ruisseau (80m) puis L'Auroue	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

**STEU N°5 : Station d'épuration de TOURNECOUPE 2**  
Code Sandre de la station : 0532452V002

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés		
Date de mise en service	01/09/2007		
Commune d'implantation	TOURNECOUPE (32452)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	180		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	27		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 01/09/2007 ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau de Genestou puis l'Arrats	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

**STEU N°6 : Station d'épuration de SAINT-CLAR**  
Code Sandre de la station : 0532370V002

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Lit bactérien		
Date de mise en service	01/11/1985		
Commune d'implantation	SAINT-CLAR (32370)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	1500		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	240		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 01/10/2012 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	L'Arrats (après fossé busé)	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	300	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	281	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50

**STEU N°7 : Station de BOUVEES**  
Code Sandre de la station : 0532173V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés		
Date de mise en service	01/01/2011		
Commune d'implantation	LABRIHE (32173)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	100		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	15		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé puis Ruisseau de Courdéou	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

**STEU N°8 : Station d'épuration de SOLOMIAC**  
Code Sandre de la station : 0532436V002

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres plantés		
Date de mise en service	Janvier 2014		
Commune d'implantation	SOLOMIAC		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	350		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	52		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	La Gimone	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

**STEU N°9 : Station d'épuration d'AVENSAC**  
Code Sandre de la station : 0532021V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres plantés		
Date de mise en service	Décembre 2012		
Commune d'implantation	AVENSAC		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	110		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	16		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

**STEU N°10 : Station d'épuration de MAUROUX**  
Code Sandre de la station : 0532248V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres à Sables		
Date de mise en service	01/02/1996		
Commune d'implantation	MAUROUX (32248)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	50		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	8		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du		
	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du	01/02/1996	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau de Caillaou puis L'Arrats	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

**STEU N°11 : Station d'épuration de SAINTE-GEMME**  
Code Sandre de la station : 0532376V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Lit bactérien		
Date de mise en service	01/12/1980		
Commune d'implantation	SAINTE-GEMME (32376)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	30		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	5		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du		
	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du	01/12/1980	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé puis Ruisseau L'Ourbat	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

**STEU N°12 : Station d'épuration de MAUVEZIN**  
Code Sandre de la station : 0532249V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)		
Date de mise en service	01/02/1974		
Commune d'implantation	MAUVEZIN (32249)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	1750		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	529		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du	11/06/2009	
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du	...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Bief du Moulin puis L'Arrats	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	25	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	94
DCO	125	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	84
MES	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	94
NTK	51	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	49

**STEU N°13 : Station d'épuration de SARRANT**  
Code Sandre de la station : 0532416V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Lagunage naturel		
Date de mise en service	01/09/1991		
Commune d'implantation	SARRANT (32416)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	100		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	16		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du		
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du	...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau le Sarrampion	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

**STEU N°14 : Station d'épuration de MONFORT**  
Code Sandre de la station : 0532269V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Lit bactérien		
Date de mise en service	01/12/1987		
Commune d'implantation	MONFORT (32269)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	300		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	45		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du	08/07/2008	
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du	...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau du Picharrot puis L'Orbe	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

**STEU N°15 : Station d'épuration d'ESTRAMIAC**  
Code Sandre de la station : 0532129V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres à Sables		
Date de mise en service	01/01/2008		
Commune d'implantation	ESTRAMIAC (32129)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	100		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	15		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du		
	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du	01/01/2008	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé puis ruisseau	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

**STEU N°16 : Station d'épuration BIVES**  
Code Sandre de la station : 0532055V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés		
Date de mise en service	01/11/2008		
Commune d'implantation	BIVES (32055)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	80		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	12		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 01/11/2008 ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé puis ruisseau 'le Nappard'	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

**STEU N°17 : Station d'épuration de AVEZAN**  
Code Sandre de la station : 0532023V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés		
Date de mise en service	01/07/2006		
Commune d'implantation	AVEZAN (32023)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	125		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	19		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 01/07/2006 ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé puis L'Arrats	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50

**STEU N°18** : Station d'épuration de BAJONNETTE  
Code Sandre de la station : 0532026V001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)			
Date de mise en service	01/01/2020		
Commune d'implantation	BAJONNETTE (32026)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	70		
Nombre d'abonnés raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	11		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 01/01/2020 ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé puis L'Arrats	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50



## 1.9 Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

Boues évacuées entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2023 en tMS	Exercice 2024 en tMS
Station d'épuration de PESSOULENS (Code Sandre : 0532313V001)	0	0
Station d'épuration de GAUDONVILLE (Code Sandre : 0532139V001)	0	0.39
Station d'épuration de BAJONNETTE (Code Sandre : 0532139V001)	0	0
Station d'épuration de SAINT-CLAR - Base de loisirs (Code Sandre : 0532370V003)	0	0
Station d'épuration de L'ISLE-BOUZON (Code Sandre : 0532158V001)	0.39	0.39
Station d'épuration de TOURNECOUPE 2 (Code Sandre : 0532452V002)	0	0
Station d'épuration de SAINT-CLAR (Code Sandre : 0532370V002)	6.34	9.88
Station de BOUVEES (Code Sandre : 0532173V001)	0	0
Station d'épuration de SOLOMIAC (Code Sandre : 0532436V002)	0	0
Station d'épuration d'AVENSAC (Code Sandre : 0532021V001)	0	0
Station d'épuration de MAUROUX (Code Sandre : 0532248V001)	0.39	0.39
Station d'épuration de SAINTE-GEMME (Code Sandre : 0532376V001)	0	0.39
Station d'épuration de MAUVEZIN (Code Sandre : 0532249V001)	12.78	12.76
Station d'épuration de SARRANT (Code Sandre : 0532416V001)	0	00
Station d'épuration de MONFORT (Code Sandre : 0532269V001)	1.28	0.55
Station d'épuration d'ESTRAMIAC (Code Sandre : 0532129V001)	0.39	0.39
Station d'épuration BIVES (Code Sandre : 0532055V001)	0	0
Station d'épuration de AVEZAN (Code Sandre : 0532023V001)	0	0
<b>Total des boues évacuées</b>	<b>22.6</b>	<b>25.14</b>

# 2 Tarification de l'assainissement et recettes du service

## 2.7 Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2023 et 01/01/2024 sont les suivants :

	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) <sup>(1)</sup>	1000	1000

<sup>(1)</sup> Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

Tarifs		Au 01/01/2024	Au 01/01/2025
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement <sup>(1)</sup>	54,34 €	54.34 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	Prix au m <sup>3</sup>	1.16€/m <sup>3</sup>	1,31 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>			
	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	0 %	0%
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,25 €/m <sup>3</sup>	0,105 €/m <sup>3</sup>

<sup>(1)</sup> Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>.

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 11/04/2016 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement effective à compter du 11/04/2016.
- Délibération du 10/04/2017 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif effectifs à compter du 01/07/2017.
- Délibération du 12/04/2018 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif effectifs à compter du 01/07/2018.
- Délibération du 29/10/2019 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif effectifs à compter du 01/01/2020.
- Délibération du 29/10/2019 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement effective à compter du 01/01/2020.
- Délibération du 12/12/2024 fixant l'augmentation de la redevance de l'assainissement collectif au 1er Janvier 2025.
-

## 2.8 Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2024 et au 01/01/2025 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Tarifs	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	54.34	54.34	0%
Part proportionnelle	139.20	157.20	+12.9%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup>	193.54	211.54	+14.47%
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	30.00	12.6	-58%
Montant des taxes et redevances pour 120m <sup>3</sup>	30,00	12.60	-58%
<b>Total</b>	<b>223.54</b>	<b>224.14</b>	<b>+0.27%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>1.863</b>	<b>1.868</b>	<b>+0.27%</b>

*ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.*

La facturation est effectuée avec une fréquence : semestrielle

# 3 Indicateurs de performance

## 3.7 Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2024, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de **100%** des abonnés potentiels.

## 3.8 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

**La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).**

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	Nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	Oui	12
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		70%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	80%	13
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions <sup>(3)</sup>	20%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux <sup>(4)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
<b>TOTAL (indicateur P202.2B)</b>	<b>120</b>	<b>-</b>	<b>60</b>

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 60 pour l'exercice 2024.  
(60 pour 2023)

### 3.9 Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

#### Station d'épuration de PESSOULENS :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

<sup>(1)</sup> L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

#### Station d'épuration de GAUDONVILLE :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.39

#### Station d'épuration de BAJONNETTE :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

#### Station d'épuration de SAINT-CLAR - Base de loisirs :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

#### Station d'épuration de L'ISLE-BOUZON :

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.39
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0,39

#### Station d'épuration de TOURNECOUPE 2 :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration de SAINT-CLAR :

Filières mises en oeuvre		tMS
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	9.88
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		9.88

Station de BOUVEES :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration de SOLOMIAC :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration d'AVENSAC :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration de MAUROUX :

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.39
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.39

Station d'épuration de SAINTE-GEMME :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.39

Station d'épuration de MAUVEZIN :

Filières mises en oeuvre		tMS
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	12.76
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		12.76

Station d'épuration de SARRANT :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

### Station d'épuration de MONFORT :

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.55
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.55

### Station d'épuration d'ESTRAMIAC :

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.39
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.39

### Station d'épuration BIVES :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

### Station d'épuration de AVEZAN :

Filières mises en oeuvre		tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2023, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2022).

# 4 Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2023	Valeur 2024
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	3468	4233
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	1	1
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	22.6	25.1
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> [€/m <sup>3</sup> ]	1.863	1.868
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	99.15%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	60	60
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100	100
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100	100
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	77	83
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207	Montant des actions de solidarité	NC	0.0116€/m <sup>3</sup>